

CONSEIL MUNICIPAL DE MARZAN

Séance du 17 mars 2022

COMPTE-RENDU

Date de convocation : 11 mars 2022

Date d'affichage : 11 mars 2022

Conseillers en exercice : 18

Conseillers présents : 13

Conseillers votants : 14

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué le onze mars deux mille vingt-deux, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis LE RALLE, Maire.

Etaient présents : M. Denis LE RALLE, Mme Annie DRENO, M. Eric LIPPENS, Mme Martine DUSSART, Mme Sylvie BENNEKA, M. Hubert THURING, M. POULIZAC Patrick, Mme Béatrice CHUTSCH, Mme Rachelle HILLAIREAU, Mme Cécile BASECQ, M. Sylvain GUEDAS, M. Julien NIOL, M. Augustin PAULAY.

Arrivées en cours de séance : M. Christian TREMANT à 20h30 (Restitution du séminaire du 6 décembre 2021)

Etaient absents excusés :

Mme Marie-Laure CHAUDELEC a donné pouvoir à M. Denis LE RALLE

M. Bertrand AUBRY

M. Emmanuel SICHERE

Mme Marie CATREVAUX

Mme Rachelle HILLAIREAU a été élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 22 février 2022

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu de la séance du 22 février 2022. Aucune observation n'étant formulée, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** des membres présents ou représentés, approuve ce compte-rendu.

Installation d'un terrain multisports – Choix des prestataires – CNE170322-01

Monsieur le Maire rappelle que des subventions ont été demandées pour ce projet pour un montant total de 43 695,61 € TTC (Pour un montant de travaux estimé à 54 619.51 € HT soit 65 543.41 € TTC). Après consultation, 3 offres ont été reçues pour la fourniture et l'installation du terrain multisports et 2 offres pour la réalisation de la plateforme :

Fourniture et installation du terrain multisports

SDU	42 863.41 € TTC
SPORT NATURE	33 737.19 € TTC
QUALI-CITÉ	36 357.60 € TTC

Réalisation de la plateforme

MA2L TP	31 680,00 € TTC
LEMÉE TP	24 527.04 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de QUALI-CITÉ pour un montant de 36 357.60 € TTC et l'offre de LEMÉE TP pour un montant de 24 527.04 € TTC.

Informations diverses :

Restitution du séminaire du 6 décembre 2021.